

# Chronique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **26 (1897)**

Heft 8

PDF erstellt am: **17.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

5<sup>o</sup> Une série de marches et de jeux gymnastiques accompagnés de chants.

- But. {
- a) Développer et fortifier les muscles
  - b) Développer l'esprit d'observation.
  - c) Développer le sens musical.
  - d) Donner le goût de l'ordre, de la précision qui doit régner dans toute l'organisation sociale.
  - e) Régler le jeu, et par cela, élever le niveau des plaisirs.

5<sup>o</sup> Une méthode de dessin linéaire.

- But. {
- a) Développer le coup d'œil et la fermeté de la main
  - b) Inculquer les connaissances de grandeur, de direction, de symétrie.
  - c) Faire naître le sentiment artistique.

Afin de répondre d'une manière plus complète au besoin d'activité de l'enfant, en outre des moyens éducatifs, Frœbel a imaginé tout un petit matériel d'intuition qu'il divise en six groupes :

- 1<sup>o</sup> Les solides ;
- 2<sup>o</sup> Les surfaces ;
- 3<sup>o</sup> Les lignes ;
- 4<sup>o</sup> Les points ;
- 5<sup>o</sup> Le matériel sans forme ;
- 6<sup>o</sup> Une méthode de dessin.

L'auteur expose ensuite le matériel d'intuition, d'abord les *choses* : la balle dans ses différentes positions et mouvements, la boule, le cube, le cylindre, etc. ; puis viennent les occupations frœbeliennes, enfin la causerie, la poésie et le chant.

On le voit par ce rapide exposé, l'ouvrage que nous annonçons sera d'un précieux secours aux instituteurs qui veulent s'initier à l'école frœbelienne, ainsi qu'à tous ceux qui sont appelés à diriger des écoles enfantines.

R. H.

---

## Chronique scolaire

---

**Fribourg.** — La Direction de l'Instruction publique porte à la connaissance des membres du corps enseignant français que les épreuves pour le renouvellement du brevet de capacité pour l'enseignement primaire auront lieu au Lycée :

- a) Pour les *institutrices*, les 28 et 29 septembre ;
- b) Pour les *instituteurs*, les 12 et 13 octobre.

Les examens pour l'obtention du brevet de capacité que doivent subir les aspirants-instituteurs, les aspirantes-institutrices de langues française et les maitresses d'ouvrages ont lieu au Lycée de Fribourg, dans l'ordre suivant :

- a) Pour les *aspirants instituteurs*, les 27, 28 et 29 juillet courant ;
- b) Pour les *aspirantes-institutrices*, les 2, 3 et 4 août prochain ;
- c) Pour les *maitresses d'ouvrage*, le 5 août prochain.

L'examen commence chaque jour à 8 heures du matin.

---

**Caisse de retraite des instituteurs.** — Les membres du corps enseignant sont avisés que le Conseil d'Etat, dans sa séance du 9 juillet, a fixé à 30 francs la cotisation de chaque sociétaire pour l'année 1897.

Cette cotisation doit être versée entre les mains du caissier, M. Corminbœuf, à Belfaux (art. 28 du règlement).

Les cotisations non acquittées au 15 août prochain seront prises en remboursement (art. 29 du dit règlement).

Les associés sont priés de faire parvenir leur acte d'admission au Caissier afin qu'il puisse y passer écriture. Cet envoi peut se faire *officiellement* : les membres du corps enseignant jouissant de la franchise de port pour leur correspondance avec le Comité de la Caisse de retraite.

Par ordre : le Secrétaire du Comité,  
A. COLLAUD.

---

**Dépôt central du matériel d'enseignement.** — Il est rappelé à Messieurs les instituteurs qu'ils jouissent de la franchise de port pour leur correspondance avec le dépôt central.

En évitation de frais les petites redevances peuvent être acquittées par l'envoi de timbres-postes

Le dépôt central peut livrer à nouveau des ardoises factices noires, en carton bitumé, réglure numéro 2 et 6, sans cadre, au prix de 20 centimes l'exemplaire.

*L'Administrateur,*  
Ant. COLLAUD.

---

**Errata.** — Dans l'impression du *Rapport*, les noms suivants, parmi ceux qui ont envoyé des travaux, ont été omis :

- M<sup>lles</sup> Badoud, à Franex ;  
» Chablais, à Vallon ;  
» Duc, à Estavayer ;  
» Joye, à Mannens ;  
» Jaccotet, à Cheyres ;  
» Moosbrugger, à Saint-Aubin.
- 

## Variétés scientifiques

(Suite et fin.)

---

Ce nouveau type de voiturette a été combiné et réalisé par M. Henry de Riancey. Jolie petite voiture, qui obéit au doigt et à l'œil ; un mignon quadricycle, dont la construction est neuve et bien comprise. Pas de carrosserie ; un bâti en tubes d'acier, des ressorts,